

C A N A D A

COMITÉ DE DISCIPLINE SUR LA
STÉNOGRAPHIE

PROVINCE DE QUÉBEC

DOSSIER NO : 2024-04-02

DATE : 8 janvier 2025

LE COMITÉ :	L'honorable François Rolland	Président
	Me Christine Bolduc	Membre
	Mme Huguette Piché, s.o.	Membre

ME [...], plaignant

c.

MME GENEVIÈVE DENIS, sténographe intimée

DÉCISION

- (1) Les membres du comité de discipline (le « Comité ») sont saisis d'une plainte déposée contre la sténographe le 2 avril 2024 relativement à un retard dans la livraison de notes sténographiques d'une audience tenue le 11 janvier 2024 ;
- (2) Le plaignant, dans un courriel du 2 octobre 2024, informe le Comité qu'il souhaite retirer sa plainte à l'endroit de la sténographe ;
- (3) En réponse à ce courriel, le Comité informe le plaignant qu'une fois la plainte déposée, le Comité doit entendre les représentations des parties ;
- (4) L'audience s'est tenue le 9 décembre 2024. Le plaignant réitère qu'il veut toujours retirer sa plainte et informe le Comité qu'il n'a subi aucun préjudice suite au retard invoqué ;

- (5) De son côté la sténographe informe le Comité qu'elle a traversé une période de bouleversements professionnels au printemps 2024 et que pour cette raison elle ne recevait pas ses courriels durant une certaine période, ce qui explique le délai de transmission des notes sténographiques au plaignant ;
- (6) CONSIDÉRANT la demande de retrait de la plainte ;
- (7) CONSIDÉRANT que le plaignant n'a subi aucun préjudice ;
- (8) Considérant les explications de la sténographe :

POUR CES MOTIFS, le COMITÉ :

REJETTE la plainte sans frais.

François Rolland

(Signé électroniquement / Electronically signed)

L'honorable François Rolland,
président

Christine Bolduc

(Signé électroniquement / Electronically signed)

Me Christine Bolduc, membre

Huguette Piché

(Signé électroniquement / Electronically signed)

Mme Huguette Piché, membre